

Pêche durable au Bénin : CEMLAWS Africa et CCM à travers ECO BENIN renforcent les capacités des médias et des OSC

Dans le cadre de leur projet intitulé « Promouvoir les capacités locales pour faire face aux impacts déstabilisants des navires de pêche étrangers dans le golfe de Guinée et en Mauritanie », le Centre for Maritime Law and Security Africa (CEMLAWS Africa) et le Centre for Coastal Management (CCM) de l'Université de Cape Coast, en collaboration avec leur partenaire ECO BENIN, ont organisé un atelier de formation le 23 mai 2023 à Cotonou.



Il s'agit d'un programme de formation et de renforcement de

capacités pour les médias, les Organisations de la Société Civile du secteur de la pêche et les acteurs communautaires sur les activités et les impacts des navires de pêche en haute mer.

Le Préfet maritime du Bénin, le capitaine de Verseau Fernand Maxime AHOYO en ouvrant officiellement l'atelier a déclaré « *L'atelier que nous entamons représente une occasion unique de rassembler les acteurs clés les médias, les organisations de la société civile et les acteurs communautaires qui jouent un rôle crucial dans la sensibilisation, la mobilisation et la mise en œuvre des mesures concrètes pour lutter contre les effets déstabilisant de la pêche* ».

C'est pourquoi, a-t-il souligné, cet atelier ne se limite pas à une rencontre ponctuelle mais qui marque un début de partenariat solide et durable. Il n'a pas manqué d'encourager les participants à établir des liens, à partager leurs expériences et à travailler ensemble pour assurer un avenir marin durable et plus efficace.



A noter que plusieurs présentations ont permis aux participants de mieux comprendre la situation actuelle de la pêche au Bénin et les défis auxquels elle est confrontée. Les sujets abordés comprenaient le secteur de la pêche artisanale et industrielle au Bénin, la gouvernance et la transparence dans le domaine de la pêche, le cadre juridique international régissant la pêche, ainsi qu'un aperçu de l'administration et de la gouvernance de la pêche au Bénin.

Parmi les défis du secteur de la pêche au Bénin, Herman Kasseau GANGBAZO, Chef du Service Aménagement et Gestion des Pêcheries à la Direction de la Production Halieutique, a souligné l'importance de mieux connaître les stocks de poissons, de lutter contre la pêche illicite (INDNR) et d'élaborer des plans d'aménagement et de gestion des pêcheries. Il a également souligné la nécessité d'améliorer le système de suivi statistique des pêches, de renforcer les capacités en matière de sécurité maritime, de surveiller les activités en mer, de contrôler l'accès aux pêcheries artisanales et d'immatriculer progressivement les embarcations.



Des participants engagés et mieux aguerris pour une pêche transparente et durable

Zéphirin AMEDOME est Secrétaire Général de l'Union Nationale des pêcheurs marins, artisans et assimilés du Bénin. Cet atelier est pertinent à l'en croire car il permet de mieux outiller et bien informer les pêcheurs et assimilés de Kraké à Hilacondji sur les réalités de la pêche afin de freiner la diminution des ressources.

Quant au rôle des médias, Cécile GOUDOU KPANGON, journaliste à l'Office de Radiodiffusion et de Télévision du Bénin (ORTB), a souligné la nécessité d'accéder à l'information et de la

rendre disponible à tous les acteurs et à la population.

« Nos auditeurs, nos téléspectateurs et nos lecteurs ont besoin de savoir les ressources halieutiques dont dispose le Bénin, comment est-ce que le secteur se comporte ?, comment est-ce qu'on gère ces ressources ? » a-t-elle laissé entendre avant d'ajouter « c'est aussi un rôle de veille que nous avons à attirer l'attention des gouvernants sur les nécessités d'une meilleure gestion du secteur. »

Les participants à cet atelier ont acquis des compétences et une expertise en matière de lois sur la pêche, ainsi qu'une meilleure compréhension des impacts de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) et des activités des navires de pêche artisanale. Aux termes de l'atelier des attestations ont été décernées aux participants. Gauthier AMOUSSOU, Coordinateur de l'ONG ECO BENIN, a exprimé son espoir de voir les médias fournir des informations sur la pêche et inonder l'espace public avec ces informations.

Megan Valère SOSSOU

2e édition Café Biodiversité : Éco-Bénin ONG et la DGEFC engagent les acteurs agricoles à la protection de la biodiversité

Dans le cadre de la réalisation du projet BIODEV2030 qui vise à contribuer aux actions de facilitation et d'engagements pour

la biodiversité d'ici à l'horizon 2030, l'ONG Éco-Bénin et la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses du Bénin en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), ont organisé la deuxième édition du Café Biodiversité, le jeudi 16 juin 2022 à Cotonou.



Cette rencontre a réuni une trentaine d'acteurs issus à la fois de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile autour du thème : Biodiversité et agriculture : Impacts des cultures vivrières et du coton sur la biodiversité.

Après le protocole d'ouverture conduit par le Commandant Raoul NOUMONVI, représentant de la DGEFC à l'occasion, Isdeen AKAMBI, Assistant Technique du projet BIODEV2030 à l'ONG Eco-Bénin est passé à une brève présentation du projet BIODEV2030 incluant les défis, la vision et surtout l'approche 3D (Diagnostic, Diffusion, Dialogue) du projet qui force l'admiration.



Plusieurs communications ont meublé le déroulement de ce dialogue entre acteurs. Sareme GEBRE, Consultante Entreprises et Biodiversité pour l'UICN-PACO, dans ses échanges sur la mobilisation des entreprises en Afrique centrale et occidentale pour la conservation et la valorisation de la biodiversité, a évoqué avec les participants la nécessité pour les entreprises de passer par trois (03) différentes étapes que sont la réaction, la transition et l'intégration. À l'en croire, les activités des entreprises impactent aussi négativement que positivement la biodiversité. Elles dépendent des services écosystémiques avec des coûts et avantages entraînant à leur tour des risques et des opportunités pour

les entreprises. Et donc, il faut plus d'engagements au niveau de tous les acteurs pour réduire les impacts sur la biodiversité, laquelle est importante pour notre survie, a-t-elle lancé. Au sujet des impacts de l'agriculture sur la biodiversité au Bénin, le Prof Sylvestre DJAGOUN, Enseignant – Chercheur à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'UAC et représentant du Laboratoire d'Écologie Appliquée à l'évènement s'est inquiété de la grande responsabilité du secteur agricole dans la perte de la biodiversité au Bénin. À titre illustratif, le scientifique a démontré, sur la base des études réalisées, les proportions galopantes des champs de coton et de cultures vivrières dans certaines forêts classées. C'est pourquoi, propose-t-il, grâce à l'outil STAR, les entreprises peuvent non seulement rendre compte de l'impact de leurs activités par rapport à la conservation, mais aussi, fixer des seuils à atteindre en matière de réduction des impacts. Il n'a pas manqué d'appeler les différents acteurs en présents à un sursaut d'engagement afin de protéger la Biodiversité au Bénin. À son tour, Orou Dèkè GONROUDOBOU, Responsable de la cellule d'appui et de suivi du projet de Transition Agro-écologique dans les Zones Cotonnières du Bénin (TAZCO) a partagé avec les participants les expériences d'engagement du secteur privé dans la Gestion Durable des Terres. Plusieurs mesures de gestion durable des terres ont été développées et approfondies. Au nombre de celles-ci se trouvent, l'agroforesterie, l'agriculture de conservation, la gestion de la fertilité des sols ont été développées et approfondies. Il a, dans sa communication, démontré comment l'Association Interprofessionnel du Coton fait la promotion des pratiques agroécologiques dans la production du coton à travers l'intensification agroécologique. Une pratique qui se trouve être la meilleure solution pour augmenter la production nationale du coton sans étendre les superficies et la maintenir durablement.



Une prouesse, bien appréciée par Gauthier AMOUSSOU, Coordonnateur National de Eco-Bénin, qui a suggéré à l'Association Interprofessionnelle du Coton, la mise en œuvre d'un dispositif d'encouragement des acteurs qui promeuvent ces pratiques agroécologiques. Les travaux de groupe et les diverses discussions qui ont suivis, ont permis aux différents acteurs de s'accorder sur les méthodes de conciliation de la biodiversité avec l'agriculture, en particulier la culture du coton et de celle vivrière.

Une agriculture respectueuse de l'environnement appelée de tous les vœux.

Pour Charles GNANGASE, Directeur Exécutif de la Fédération des Unions des Producteurs du Bénin, cette rencontre a été très édifiante. Convaincu de l'enjeu, il a promis œuvrer avec ses pairs dans cette dynamique afin que les pratiques agroécologiques soient mises à grande échelle. Quant à Placide Suzanne Elise TAMA, Directrice Exécutive de l'ONG AFVA, elle reste convaincue de la prise en compte par les différents acteurs indexés les recommandations énumérées.

Encore faut-il rappeler qu'au nombre de ses recommandations de c se trouvent l'engagement et l'accompagnement de l'État dans l'agriculture bio ou écologique. L'adoption des mesures réglementaires pour cadrer l'expansion agricole. La suscit

ation des dialogues entre acteurs faitières (Bio) et sociétés privées demandeuses. Il a été également recommandé d'encourager les entreprises à initier des études de Références en utilisant l'outil STAR pour connaître l'état de la biodiversité dans leurs écosystèmes. C'est donc sur cette note d'espoir de voir se concrétiser très prochainement les différentes recommandations que la deuxième édition du Café Biodiversité s'est achevée.

Espérance OKOSSI